

POSITION DE LA PROFESSION D'INGÉNIEUR

- Les investissements de l'industrie et du gouvernement dans les activités de recherche-développement et d'innovation contribuent à la prospérité économique et à la qualité de vie.
- Les ingénieurs doivent être à l'avant-garde des solutions innovatrices en vue d'aider la société canadienne à relever les défis environnementaux, sociaux et économiques du XXI^e siècle.
- Ingénieurs Canada appuie les recommandations émises en 2011 par le groupe d'experts chargé de l'examen du soutien fédéral à la recherche-développement, notamment les deux suivantes :
 - Faire de l'innovation en entreprise l'un des objectifs clés des politiques d'achat et d'approvisionnement;
 - Se doter d'un point de vue fédéral clair en matière d'innovation et collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'améliorer la coordination.
- Les activités de recherche et développement qui mettent en jeu l'exercice du génie nécessitent la participation d'un ingénieur titulaire d'un permis d'exercice délivré par l'organisme de réglementation provincial ou territorial compétent.

Enjeu

À l'heure actuelle, le Canada est perçu comme accusant du retard par rapport à d'autres pays en termes d'investissement dans la recherche-développement et l'innovation. Le Comité d'experts sur l'état de la science et de la technologie et de la recherche-développement industrielle au Canada (2018) a qualifié l'état des efforts de recherche-développement du Canada d'inquiétant, déclarant que « La décroissance de l'aide financière à la R-D dans tous les secteurs, et notamment dans les entreprises, est particulièrement préoccupante. »¹ La baisse récente du Canada dans le classement Bloomberg Innovation Index de 2018 souligne également la nécessité pour le Canada d'accroître ses pratiques en matière d'innovation ainsi que son soutien à la recherche et au développement s'il veut être concurrentiel sur la scène mondiale.

Dans les cas où l'innovation recoupe l'exercice du génie, les ingénieurs sont en mesure d'offrir des idées novatrices et des conseils d'experts en matière de développement de nouvelles technologies visant à garantir la sécurité du public.

En permettant aux programmes de financement de couvrir les coûts de propriété intellectuelle,

et en s'assurant que les autres conditions d'admissibilité n'autorisent pas la divulgation de renseignements de nature exclusive avant que les questions de propriété intellectuelle soient résolues, le gouvernement pourrait faciliter la commercialisation de nombreuses activités de recherche-développement.

Les entreprises tirent parti de la propriété intellectuelle qui découle de leurs investissements dans la recherche-développement, car cela augmente leur valeur, constitue un actif dans leur bilan financier et répond aux attentes des investisseurs et des acheteurs. En modifiant les exigences des programmes, les subventions gouvernementales permettent aux entreprises d'augmenter leurs efforts de commercialisation et les transferts de technologie. Il en résulte un accroissement de la demande de diplômés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques.

Contribution d'Ingénieurs Canada à cet enjeu

En 2011, Ingénieurs Canada a publié un rapport intitulé *Mettre ensemble tous les acteurs : Réponse à l'examen du soutien fédéral de la recherche-développement*, dans lequel il recommandait

au gouvernement fédéral de s'assurer que les conditions d'admissibilité aux subventions et aux encouragements fiscaux ne contiennent pas d'éléments susceptibles de faire obstacle à la commercialisation.

Ingénieurs Canada préconise des investissements fédéraux dans la recherche-développement et l'innovation au Canada, et encourage vivement la rationalisation des possibilités de financement comportant des avantages maximaux pour l'ensemble de la population canadienne. La collaboration entre la profession d'ingénieur et le gouvernement fédéral représente une valeur inestimable à cet égard. Le soutien fédéral de la recherche-développement et de l'innovation permet de s'assurer de la disponibilité de fonds suffisants pour le recrutement et le maintien en poste de professionnels talentueux.

Ingénieurs Canada a fourni son expertise :

- Dans le cadre de rencontres organisées par le gouvernement fédéral afin d'examiner des façons d'améliorer la compétitivité, la productivité et la qualité de vie au Canada;
- Dans le cadre d'initiatives visant l'élaboration d'approches à long terme propices à une croissance et une prospérité durables, tout en favorisant les pratiques innovatrices, la recherche multidisciplinaire et les nouvelles techniques;
- Au Comité permanent des finances, devant lequel, dans un témoignage présenté en 2012, Ingénieurs Canada a mis en évidence l'importance d'un financement cohérent et durable à la recherche et au développement.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

L'investissement dans les activités de recherche et développement permet aux entreprises et aux universités d'élaborer de nouveaux modèles et produits qui améliorent l'efficacité, favorisent une gestion responsable de l'environnement et améliorent la diversité économique. Grâce à son soutien, le gouvernement fédéral peut aider les innovateurs canadiens à créer des produits et des entreprises qui stimulent la croissance économique et la création d'emplois.

Le gouvernement fédéral doit accroître le financement ciblé des activités de recherche-développement des établissements postsecondaires, des entreprises et des institutions. Ce financement accru devrait viser la recherche dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, et cibler directement des investissements dans l'innovation. Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que les renseignements de nature exclusive ne soient pas divulgués dans le domaine public avant que les questions de propriété intellectuelle soient résolues. Le gouvernement fédéral devrait continuer d'explorer des façons d'améliorer la compétitivité, la productivité et la qualité de vie des Canadiens.

Il faut un plan d'action précis pour soutenir les investissements dans la recherche-développement au Canada, en partenariat avec les organismes sans but lucratif, les établissements postsecondaires et le secteur privé. Le gouvernement fédéral doit cerner les activités potentiellement porteuses et les secteurs reconnus comme étant des forces pour le Canada sur le marché mondial, et y consacrer du financement et des investissements.

Contribution future d'Ingénieurs Canada

Grâce à son réseau d'experts bénévoles, Ingénieurs Canada est prêt à :

- Offrir des conseils en ce qui a trait aux priorités d'investissement dans la recherche et l'innovation dans les disciplines existantes et nouvelles;
- Participer à des tribunes gouvernementales officielles ou à des tables rondes nationales et se présenter devant les comités permanents de la Chambre des communes afin de promouvoir des politiques d'innovation efficaces destinées à protéger le public;
- Fournir des conseils dès les premières étapes et faciliter l'élaboration de lois et de cadres de réglementation fédéraux qui favorisent l'innovation.

1 Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation : Défis et occasions en matière d'innovation au Canada. Nouveau rapport sur l'état du système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada. Consulté le 3 octobre 2016 au :

<http://www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/fra/00088.html>